

Vous êtes un habitant du Pays de l'Herbasse.
Citoyen engagé, retraité, chef d'entreprise, demandeur d'emploi ?
Vous désirez impulser une nouvelle dynamique sur votre territoire ?

Rendez-vous à la Réunion Publique
Projet

Territoire 0 chômeur de longue durée en Pays de l'Herbasse

Le 6 juillet 2016

de 18h00 à 20h à l'Espace des Collines
242 avenue du Général de Gaulle, 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse

**Pour mener à bien ce projet toutes les bonnes volontés et compétences sont bienvenues.
Venez participer et soyez acteurs de cette nouvelle dynamique du territoire de l'Herbasse !**



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**

Entrée Libre
Contact - Inscriptions
Clémence Richeux
04 69 64 73 45
tzc.drome@gmail.com

INVITATION

Entrez dans la dynamique Territoire 0 chômeur de longue durée (TZC)

Le projet en quelques mots

TZC est une expérimentation proposée par ATD Quart Monde, associée au Secours Catholique, Emmaüs et la Fondation de France.

Le projet repose sur trois constats fondateurs :

- ✓ Personne n'est inemployable
- ✓ Ce n'est pas le travail qui manque mais sa conversion en emploi
- ✓ Ce n'est pas l'argent qui manque mais la façon dont il est utilisé.

L'expérimentation consiste à proposer à toute personne privée durablement d'emploi (plus d'1 an), habitant depuis au moins 6 mois sur le territoire concerné, un emploi à durée indéterminée au Smic, sur la base du volontariat, à temps choisi et adapté à ses compétences en développant et finançant des activités utiles et non concurrentielles pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire :

Habitants, Entreprises, institutions...

La chronologie du projet

Le 29 Février 2016, le parlement adopte à l'unanimité la loi portant sur ce projet expérimental

Le 20 Mai, après présentation du projet par un groupe de bénévoles, les élus de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse (CCPH) adoptent à l'unanimité l'engagement de la CCPH au projet TZC. Le Pays de l'Herbasse devient le commanditaire du projet sur son territoire.

L'impact

Pour les demandeurs d'emplois : accéder à un emploi pérenne par une démarche volontaire, être acteur du développement de son territoire.

Pour le territoire : développer des travaux et services utiles aux habitants, améliorer l'environnement des habitants, recréer du lien social.

Pour les entreprises : Identifier des compétences et talents sur le territoire, les former pour répondre aux besoins d'emplois nouveaux (utiles) et non existants. Localiser ou relocaliser des productions ou services.

Pour l'économie du territoire : relancer le pouvoir d'achat des habitants par l'emploi pérenne.